

N/Réf. : AL/BDL – n°014/24

Dossier suivi par :

Brieuc DE LANDSHEER

Responsable SMAS

☎ 06 50 96 83 09

Email : bdelandsheer@cc-sablons.fr

OBJET : ATTESTATION CAPACITE STEU VILLENEUVE-LES-SABLONS

Je soussigné **Alain LETELLIER**, Président du Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons (SMAS),

Atteste que la Station de Traitement des Eaux Usées de Villeneuve-Les-Sablons est en capacité, tant hydraulique qu'organique, de traiter les effluents générés par le projet de Parc d'Activité des Sablons, développé par l'entreprise PRD sur la commune de Saint-Crépin-Ibouwillers, dans les conditions définies par l'étude d'impact annexée aux permis de construire PC 060 570 23 T 0007, PC 060 570 23 T 0008, PC 060 570 23 T 0012 et PC 060 570 23 T 0013.

Fait à Villeneuve-les-Sablons le 11 janvier 2024 pour servir et valoir ce que de droit.



Le Président du SMAS,

Alain Letellier
Alain LETELLIER

SMAS

2, rue de Méru
60175 Villeneuve Les Sablons

T. 03 44 22 01 60
smas@cc-sablons.fr

www.cc-sablons.com